



FORMATIONS

Conditions d'inscription au stage – formation de base en Théâtre-Récit, mars 2022

Les participant.es s'engagent pour les 4 jours, soit du 10 au 13 mars 2022.

Délai d'inscription : vendredi 28 janvier 2022.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire ad hoc disponible sur la page Internet du stage, et d'effectuer le paiement d'un acompte de CHF 200.-.

Les CHF 340.- restants seront à payer au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Coordonnées bancaires :

Compte BCV au nom de l'Association pour La Maison du Récit
c/o La Maison du Récit
Route Aloys-Fauquez 28
1018 Lausanne
IBAN CH56 00767 000C 5172 2889

Pour un désistement entre trois semaines et une semaine avant le stage, l'acompte reste dû.

Pour un désistement à moins de 7 jours du stage, la totalité de la somme sera demandée, à moins que la personnes ne trouve un.e remplaçant.e. Et ce quelle que soit la raison du désistement.